

AXA World Funds

Optimal Income

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds

**Pour une exposition flexible
aux marchés européens d'actions et
d'obligations**

Pour quels investisseurs ?

AXA WF Optimal Income a été créé pour répondre aux besoins des investisseurs qui veulent s'exposer à la dynamique des marchés européens d'actions et d'obligations tout en restant prudents.



Le compartiment a un
Overall Morningstar Rating
de 4 étoiles
(31 mars 2019) ⁽¹⁾

Neutral

Le compartiment a un rating
Neutral de Morningstar
Qualitative Rating Services
(mars 2019) ⁽²⁾

Pourquoi choisir un fonds mixte ?

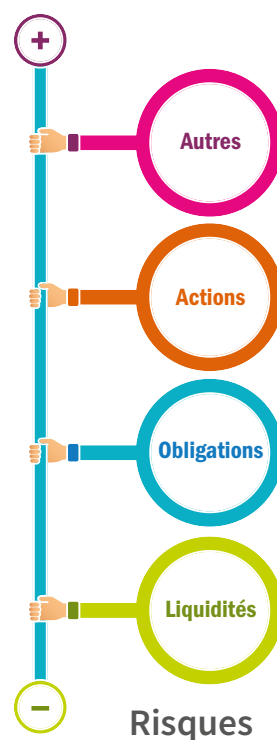
Les fonds mixtes investissent dans différentes classes d'actifs. Grâce à une répartition équilibrée, les investissements, mais aussi les opportunités et les risques, sont diversifiés.

Une action est une participation dans une société qui offre un potentiel de rendement élevé provenant de la plus-value de l'entreprise et éventuellement d'un dividende.

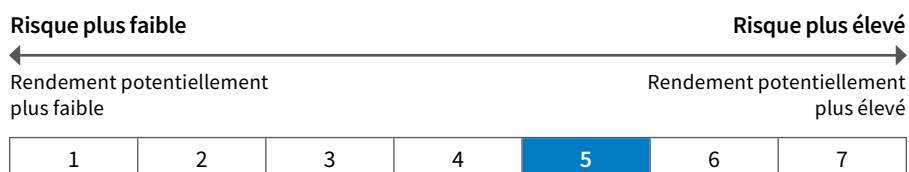
Une obligation est une reconnaissance de dette d'un émetteur (Etat ou entreprise) qui donne droit à un intérêt périodique prédéterminé (coupon) et au remboursement à l'échéance. Les obligations offrent moins de risques que les actions et sont aussi moins volatiles.

Le cash et les liquidités représentent des placements sûrs à court terme et offrent un intérêt limité. Leur taux d'intérêt dépend des taux d'intérêt à court terme en vigueur sur le marché et de la durée du placement.

Outre ces 3 classes d'actifs classiques, des investissements peuvent éventuellement aussi être faits dans les matières premières, les indices, les produits dérivés, d'autres fonds, etc.



Profil de risque et de rendement ⁽³⁾



Politique d'investissement



Voulez-vous en savoir davantage sur **AXA WF Optimal Income** ?
Consultez notre site www.axa-im.be

L'objectif d'AXA WF Optimal Income est de générer des revenus stables et une croissance du capital mesurée en euro en investissant à long terme dans des actions et des obligations européennes.

AXA WF Optimal Income s'efforcera d'atteindre l'objectif en investissant dans une gamme d'actions (y compris des actions à dividende élevé) avec au minimum 25% de ses actifs

nets investis en actions en permanence et des titres obligataires émis par des gouvernements européens et des sociétés basées ou cotées dans un pays d'Europe. Il pourra toutefois investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés basés dans des pays non européens.

Afin de gérer efficacement le portefeuille, le compartiment peut également être exposé à de tels actifs sous forme de produits dérivés.

Pourquoi choisir AXA WF Optimal Income ?

Une allocation proactive & dynamique en actions et obligations

AXA WF Optimal Income n'a pas de benchmark d'allocation de ses actifs. L'exposition en actions et en obligations varie en fonction des conditions de marché. De plus, en cas de baisse soudaine des bourses, l'exposition en actions peut être ajustée tactiquement en recourant aux produits dérivés cotés.

Une approche bottom-up pour la sélection des actions

La sélection des actions européennes de première qualité (y compris des actions à dividende élevé) se base sur une approche bottom-up. Ce processus repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle de croissance des sociétés, de la qualité de leur direction, de leurs perspectives de croissance et de leur profil risque/rendement global.

Limiter la volatilité des marchés d'actions

AXA WF Optimal Income détient à tout moment des positions en obligations européennes et en liquidités afin de limiter la volatilité des marchés d'actions et de générer une croissance du capital à long terme assortie de revenus réguliers.

Expertise

AXA WF Optimal Income a été lancé en 2003. Il a donc acquis de l'expérience dans diverses situations de marché.

Répartition du risque

Les investissements dans des classes d'actifs multiples dans différents pays européens et dans différents secteurs garantissent une répartition du risque.

À propos de l'équipe de gestion

« Nous avons créé AXA WF Optimal pour des investisseurs qui cherchent à être exposés à la dynamique des actions européennes, tout en étant conscients de veiller à en atténuer le risque.

Le compartiment réalise cet objectif à travers un positionnement dynamique dans des actions sélectionnées pour leur haute qualité potentielle sur base d'une analyse. Cet objectif est également réalisé à travers un positionnement défensif dans des titres à revenu fixe d'émetteurs que nous estimons comme robustes suite à une analyse de ceux-ci. »

Risques

Il y a des risques inhérents à tout type d'investissement, y compris en AXA WF Optimal Income :

Risque de crédit : en cas de défaillance (insolvabilité, faillite) ou en cas de dégradation de la qualité d'un ou de plusieurs émetteurs d'obligations, la valeur de ces obligations baissera, entraînant une baisse de la VNI du compartiment.

Risque de contrepartie : risque de défaut (insolvabilité, faillite) de l'une des contreparties, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de techniques comme les instruments dérivés : certaines stratégies de gestion supposent des risques spécifiques, comme le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque de valorisation, les risques juridiques et opérationnels, et le risque lié aux actifs sous-jacents.

Risque de levier : l'effet de levier exerce un effet tonique sur les rendements positifs. Cependant, l'effet est inverse en cas de pertes sur les marchés baissiers.

Risque lié aux hedge funds : maximum 10 % du compartiment est exposée à des fonds pilotant des stratégies alternatives. De tels investissements induisent des risques spécifiques liés, entre autres, à la valorisation des actifs desdits fonds et à leur faible liquidité.

Serge Pizem,
Gérant principal d'AXA WF Optimal Income



AXA WF Optimal Income est géré par une petite équipe flexible qui a en moyenne plus de 20 ans d'expérience en gestion. En plus de l'analyse fondamentale et technique, elle tient aussi des réunions avec les dirigeants des sociétés dont elle souhaite acheter des actions ou des obligations.

En outre, elle peut compter sur les connaissances approfondies des équipes de gestion spécialisées en actions et obligations d'AXA IM ainsi que sur l'équipe de recherche et de stratégie d'investissement du groupe AXA.

Caractéristiques spécifiques – AXA WF Optimal Income – Part A pf

Forme juridique	Compartiment de la SICAV AXA World Funds constituée pour une durée indéterminée ⁽⁴⁾
Nationalité	Luxembourgeoise
Date de création - part A C EUR	19/11/2003
Devise de référence	EUR
Devise de la part	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part A EUR	Capitalisation/Distribution
Code ISIN A EUR (C/D)	LU0179866438 / LU0179866354
Droits d'entrée maximum	5,5% ⁽⁵⁾
Droits de sortie maximum	-
Frais de gestion maximum	1,20%
Frais courants estimés (frais de gestion compris)	1,46% (A C EUR)
TOB de sortie/conversion (capitalisation)	1,32% (max. : 4 000€)
Souscription initiale minimale	0 EUR
Souscriptions/rachats	Journalière (J) avant 14 h (heure du Luxembourg) ⁽⁶⁾
Règlement	J+3 jours ouvrables
Taux de précompte mobilier (si part de distribution)	30%
Taxe belge sur l'épargne	30% (sur les plus-values) ⁽⁷⁾
Commission de surperformance	20% de la performance du compartiment supérieur à l'EONIA Cap + 200 bp Gross
Société de gestion	AXA Funds Management SA ⁽⁸⁾
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers Paris
Dépositaire	State Street Bank Luxembourg
Publication de la VNI	www.beama.be
Structure 'Nominee' ⁽⁹⁾	Applicable en fonction du choix du distributeur Tarification applicable selon le distributeur
Swing pricing ⁽¹⁰⁾	2% max. de la VNI

Préalablement à toute souscription, l'investisseur est prié de prendre connaissance du KIID et du prospectus.

Le KIID, le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès du service financier Caceis Belgium, avenue du Port 86C-b320, 1000 Bruxelles, auprès d'AXA IM Benelux : Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles ou auprès de votre distributeur. Le KIID, les rapports annuel et semi-annuel sont disponibles en français, néerlandais, allemand et anglais ; le prospectus en français, allemand et anglais. En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Vous pouvez retrouver les personnes de contact du service de plaintes interne de chaque distributeur via le lien internet suivant : <https://private-investors.axa-im.be/fr/home-temp>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers: ombudsman@ombudsfin.be ou au +32 (0)2 545 77 70.

Ce document ne constitue ni un document contractuel, ni un conseil en investissement.

(1) Morningstar Rating est une agence indépendante qui évalue les prestations passées de différents fonds sur une base quantitative sur une échelle allant de 1 à 5 étoiles. S.A. ©2019, Morningstar. Tous droits réservés. Pour de plus amples informations sur les étoiles Morningstar et leur méthodologie, veuillez consulter le site http://media.morningstar.com/uk/dotcodotuk/Analyst_Research/Stars_vs_Analyst%20Rating_Onesheet.pdf ou le service financier de Caceis Belgium. Les étoiles acquises par le passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. (2) Morningstar Qualitative Rating Services est une agence indépendante qui évalue les fonds sur base d'une analyse qualitative et attribue une notation entre Negative et Gold, Gold étant la meilleure. © 2019, Morningstar. Tous droits réservés. Veuillez vous référer au site Internet www.global.morningstar.com/AnalystRatingFR ou contacter le service financier Caceis Belgium. pour plus d'informations sur les notations et leur méthodologie. Les notations du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. (3) La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du compartiment. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque. La catégorie 1 représente la catégorie la plus faible, la catégorie 7 la plus élevée. (4) AXA WF Optimal Income est un compartiment d' AXA World Funds, SICAV UCITS IV de droit luxembourgeois, établie avenue J.F. Kennedy 49, L - 1885 Luxembourg et enregistrée sous le numéro de registre du commerce B 63.116. AXA WF Optimal Income a le statut de UCITS et est disponible en Belgique. (5) Sur base de la grille tarifaire appliquée par le distributeur. (6) Cut off avant 15 h (heure du Luxembourg) pour SSB Luxembourg au Luxembourg. (7) Les investisseurs physiques seront soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions (part de capitalisation et/ou distribution) du compartiment ayant plus de 25% de créances en portefeuille pour les parts acquises avant le 1er janvier 2018 ou ayant plus de 10% de créances en portefeuille si les parts ont été acquises à partir du 1er janvier 2018. (8) AXA Funds Management est la société de gestion de droit luxembourgeois de AXA WF Optimal Income domiciliée avenue J.F. Kennedy 49, L - 1855 Luxembourg et enregistrée sous le numéro du registre de commerce B 32.223. (9) Structure 'Nominee' : les parts des investisseurs sont inscrites en leur nom propre sur un compte titres auprès du 'Nominee'. Ensuite, l'ensemble des investisseurs sont inscrits globalement sur un compte d'investisseurs-nominee dans le registre du compartiment. (10) Le mécanisme du swing pricing consiste à ajuster à la hausse (en cas de collecte nette positive) ou à la baisse (en cas de collecte nette négative) la valeur nette d'inventaire qui sera appliquée aux souscriptions/rachats d'un jour précis afin de contrebalancer les coûts de transaction sur les marchés engendrés par de larges mouvements, et ainsi préserver la performance du fonds. AXA IM et/ou ses affiliés peuvent recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession relative au fonds de placement ou à la structure du placement. Veuillez contacter AXA IM Benelux pour plus d'informations au sujet de ces rétrocessions.

Pour toute autre information, les investisseurs sont priés de prendre contact avec le service financier Caceis Belgium. Les informations présentées peuvent être différentes des informations actualisées. Du fait de leur simplification les informations contenues dans ce document sont partielles. Les données actualisées sont disponibles dans le prospectus et le KIID.

31/03/2019 | 7.22.0007 | Design & Production : EG+ (745445-2) | 07/2018) (18-BE-010158-FR) | Photos : GettyImages

AXA IM Benelux

Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles